



Partage des biens après divorce

Par **diana II**, le **01/04/2015** à **16:25**

divorcée depuis mai 2008 et mariée sous le régime de la communauté, deux avocats ont tenté de faire aboutir le partage et en vain...le notaire très ami depuis très longtemps ne répond à personne et " fait le mort" mon ex époux a tjrs dit que je n'aurais rien...le dernier avocat a mené à bien l'affaire et début décembre tt était prêt!Le notaire nJamais il ne m'a accordé audience au téléphone, refuse mes appel en promettant de m'appeler par l'intermédiaire de sa secrétaire, mais non jamais! il faut juste qu'il fixe la date de réunion des parties et des représentants pour passer aux signatures..que faire ? mon avocat me dit que l'aide juridictionnelle est arrivée à son terme et qu'il peut me défendre moyen finance...ma précarité est telle que je n'imagine pas un instant laisser tomber l'affaire...merci de me répondre.
Sincèrement à vous.